

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** KONSERVAN P40

**Type(s) de produit:** TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

**Numéro de l'autorisation:** FR-2022-0065

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** FR-0014522-0000

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

KONSERVAN P40
BEMATIN PER 40

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	THOR GmbH
	Adresse	Landwehrstrasse 1 D-67346 Speyer Allemagne
<b>Numéro de l'autorisation</b>	FR-2022-0065	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	FR-0014522-0000	
<b>Date de l'autorisation</b>	11/08/2022	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	10/08/2032	

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

<b>Nom du fabricant</b>	Thor France SARL
<b>Adresse du fabricant</b>	325, rue des Balmes CS 50041 SALAISE SUR SANNE France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	325, rue des Balmes CS 50041 SALAISE SUR SANNE France

### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	1342 - (1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)
<b>Nom du fabricant</b>	Lanxess Deutschland GmbH
<b>Adresse du fabricant</b>	Kennedyplatz 1 50569 Köln Allemagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Bayer Vapi Private Limited Plot # 306/3 II Phase, GIDC Vapi – 396 195 Gujarat Inde

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	43

### 2.2. Type de formulation

CE - Concentré émulsionnable
------------------------------

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

<b>Mention de danger</b>	<p>Nocif en cas d'ingestion.</p> <p>Peut provoquer une allergie cutanée.</p> <p>Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>
<b>Conseils de prudence</b>	<p>Éviter de respirer les .</p> <p>Se laver les mains soigneusement après manipulation.</p> <p>Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.</p> <p>Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.</p>

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage..

EN CAS D'INGESTION:Appeler un centre antipoison en cas de malaise.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:Laver abondamment à l'eau..

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée:Consulter un médecin.

Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

Enlever les vêtements contaminés.Et les laver avant réutilisation.

Rincer la bouche.

Recueillir le produit répandu.

Éliminer le dans ...conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

### 4.1 Description de l'utilisation

#### Utilisation 1 - Protection de la laine non destinée à être lavée

<b>Type de produit</b>	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	Insecticide.
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Nom scientifique: Tineola bisselliella Nom commun: Mites des vêtements Stade de développement: Larves  Nom scientifique: Tineola bisselliella Nom commun: Mites des vêtements Stade de développement: Adultes  Nom scientifique: Anthrenus flavipes Nom commun: Anthrènes Stade de développement: Adultes
<b>Domaine d'utilisation</b>	Intérieur  Application à l'intérieur
<b>Méthode(s) d'application</b>	Méthode d'application: Imprégnation dans le bain d'apprêts Description détaillée: Imprégnation dans le bain d'apprêts.

**Taux et fréquences d'application**

Taux d'application: -  
Dilution (%): 0,06 % w/w de produit dans la laine traitée  
Nombre et fréquence des applications:  
0,06 % w/w de produit dans la laine traitée  
Traitement préventif de la laine non destinée à être lavée.

**Catégorie(s) d'utilisateurs**

Industriel

**Dimensions et matériaux d'emballage**

Bidons HDPE , 20 kg  
Bidons HDPE , 25 kg  
Bidons HDPE , 30 kg  
Cuve HDPE , 1000 kg

**4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques**

-

**4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques**

-

**4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

-

**4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

-

**4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

-

## 5. Conditions générales d'utilisation

### 5.1. Consignes d'utilisation

- Pour la production de laine non lavable uniquement
- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant emploi et suivre toutes les consignes indiquées.
- Respecter les doses d'application recommandées.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité du traitement.
- En cas de non efficacité du traitement, le responsable de la mise sur le marché devra en informer l'autorité compétente.

### 5.2. Mesures de gestion des risques

- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation humaine et animale.
- Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant le couplage et découplage des lignes de transfert ainsi que lors de la manipulation de la laine traitée.
- le chargement du produit, ainsi que le procédé de traitement de la laine doivent être automatiques
- Eviter le contact avec la laine franchement traitée
- Après traitement, le bain d'apprêt contenant le produit KONSERVAN P40 ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Il doit être éliminé comme déchet dangereux.
- Le produit KONSERVAN P40 doit être appliqué uniquement sur la laine non destinée à être lavée.

### 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- Les pyréthrinoides peuvent provoquer des paresthésies (brûlures et picotements de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent : consulter un médecin.

#### **5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

#### **5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Durée de stockage : 1 an

Stocker au-dessus de 10°C

#### **6. Autres informations**